

Les personnes âgées en Vendée

Bien que les politiques sociales à destination des personnes âgées concernent les personnes âgées de 60 ans et plus, la définition est complexe et évolutive avec la progression de l'espérance de vie et la perte d'autonomie qui arrive à des âges de plus en plus avancés (l'âge moyen de perte d'autonomie est de 83 ans). Cette population n'est pas homogène et cela recouvre des réalités très différentes, en termes de niveau de vie, d'âge, d'autonomie, etc.

Ce qui est certain c'est que la population vieillie et les politiques publiques s'inscrivent dans l'anticipation des conséquences de ce vieillissement, par l'accompagnement des personnes en matière de logements, de transports, de vie sociale et citoyenne (Loi d'adaptation de la société au vieillissement).

Le vieillissement de la population concerne l'ensemble du territoire français et s'accélère avec l'arrivée aux âges avancés des personnes nées après-guerre (générations du **baby-boom**), la **baisse de la mortalité** et l'allongement de **l'espérance de vie**.

Ce phénomène est accentué sur certains territoires, notamment sur le littoral, par les **migrations**, avec l'arrivée de retraités sur le territoire.

L'augmentation de la part de personnes âgées dans une population n'est pas uniquement due à une augmentation du nombre de personnes âgées mais également à **un déficit de jeunes**, conséquence d'une baisse de la natalité (vieillissement par la base de la pyramide).

Les composantes du vieillissement de la population



Arrivée aux âges avancés des personnes nées après-guerre (générations du **baby-boom**)



Les migrations, avec l'arrivée de retraités sur le territoire



La **baisse de la mortalité** et l'**allongement de l'espérance de vie**



Un **déficit de jeunes** (vieillissement par la base de la pyramide)

Démographie des personnes âgées

Près d'une personne sur quatre a 65 ans et plus en Vendée

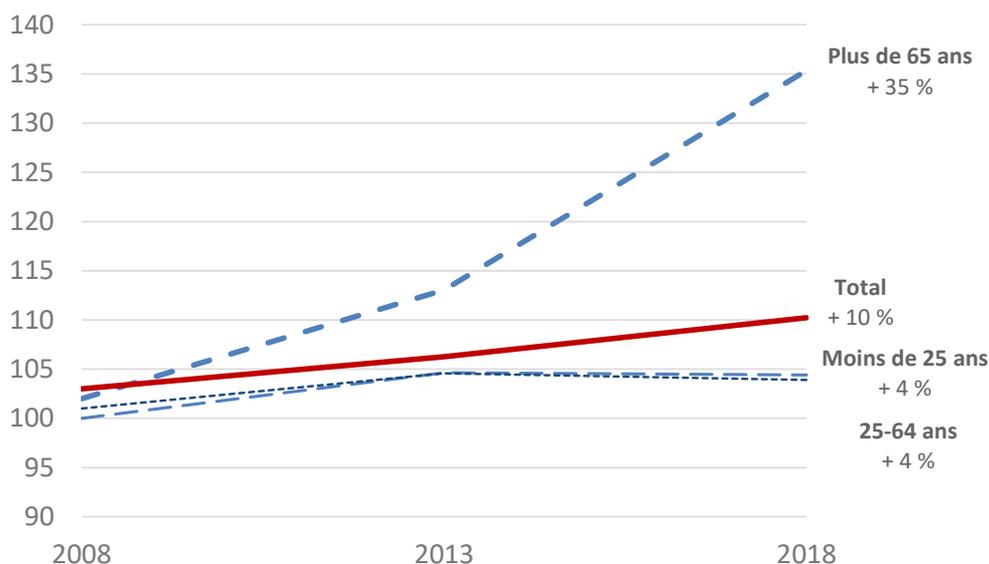
Personnes âgées en 2018 et évolution 2008-2018

(Insee, recensement de la population 2008 et 2018)

	Nombre en 2018	Part parmi la population en 2018	Évolution 2008 - 2018
65 - 69 ans	50 050	7%	+ 69%
70 - 74 ans	37 920	6%	+ 26%
75 - 79 ans	26 167	4%	- 0.2%
80 - 84 ans	23 290	3%	+ 17%
85 - 89 ans	16 072	2%	+ 51%
90 ans et plus	9 852	1%	+ 107%
Total 65 ans et plus	163 351	24%	+ 35%
Total population	679 991	100%	+ 10%

Au dernier recensement de 2018 (entré en vigueur en 2021), on estime à **plus de 160 000 personnes, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, soit près d'un habitant sur 4** (contre 1 habitant sur 5, à l'échelle régionale et à l'échelle nationale).

Ce chiffre porte sur la **population municipale**, soit la population ayant leur résidence habituelle sur le territoire. Ce chiffre ne comporte donc pas la population ayant uniquement une résidence secondaire en Vendée.

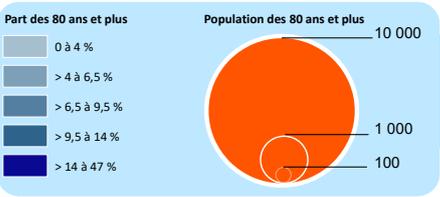
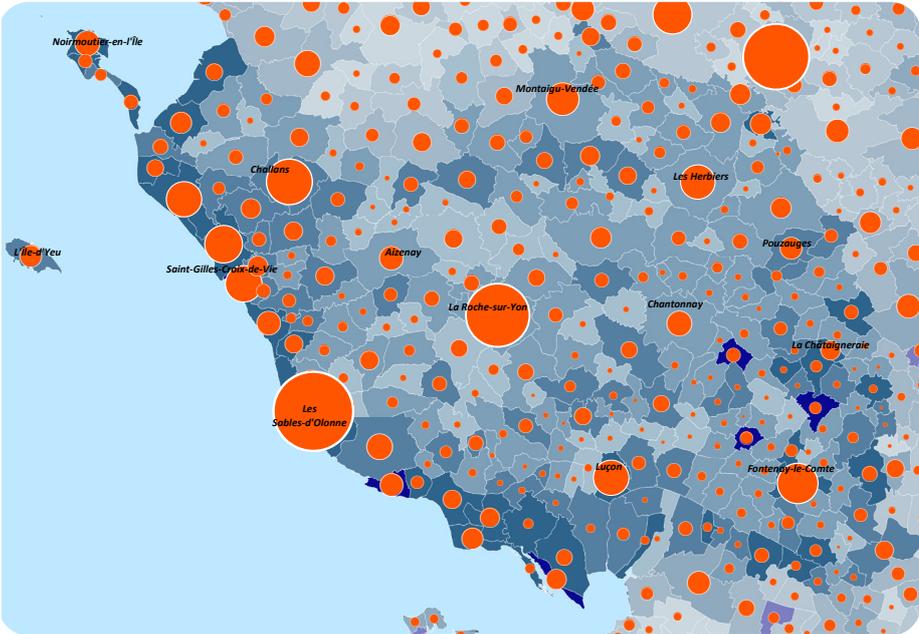
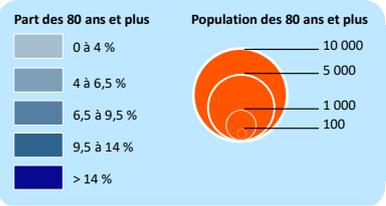
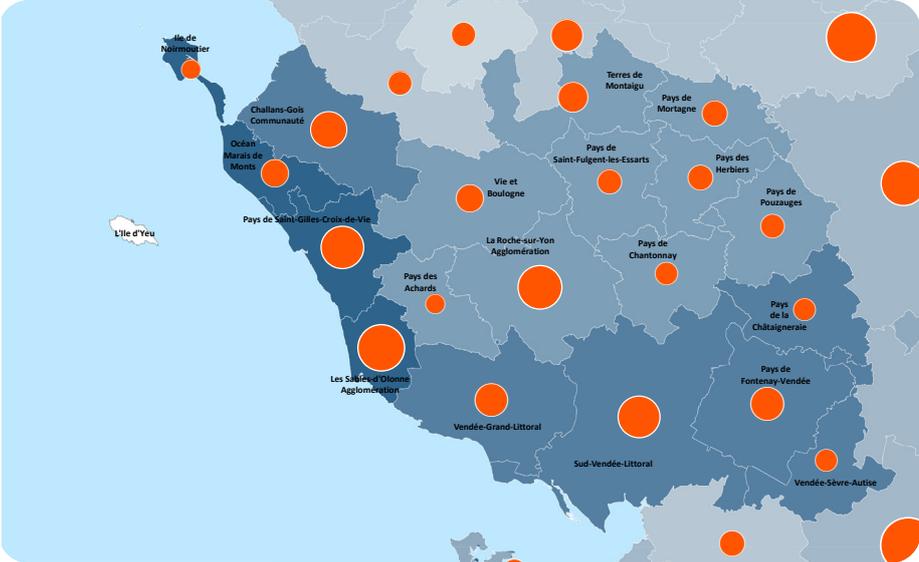


En 10 ans, la population âgée de 65 ans et plus a progressé de manière beaucoup plus soutenue que l'ensemble de la population : tandis que la population municipale a **augmenté de 10 %**, la population âgée de 65 ans et plus a connu une **hausse de 35 %** sur la même période et **la population de 90 ans et plus a même doublé**. Cette évolution est particulièrement importante en Vendée, puisque en Pays de la Loire, la population âgée de 65 ans et plus a augmenté de 23 % et de 14 % au niveau national.

Une part importante de personnes âgées sur le littoral

Personnes âgées de 80 ans et plus en 2018

(Insee, recensement de la population 2008 et 2018)



Sur le littoral, les flux migratoires de retraités influent la structure par âge de la population, avec une hausse des personnes âgées et une baisse du taux de natalité.

En Vendée, 7 % de la population est âgée de 80 ans et plus et cette proportion atteint jusqu'à 17 % sur les communes de Jard-sur-Mer et L'Aiguillon-sur-Mer.

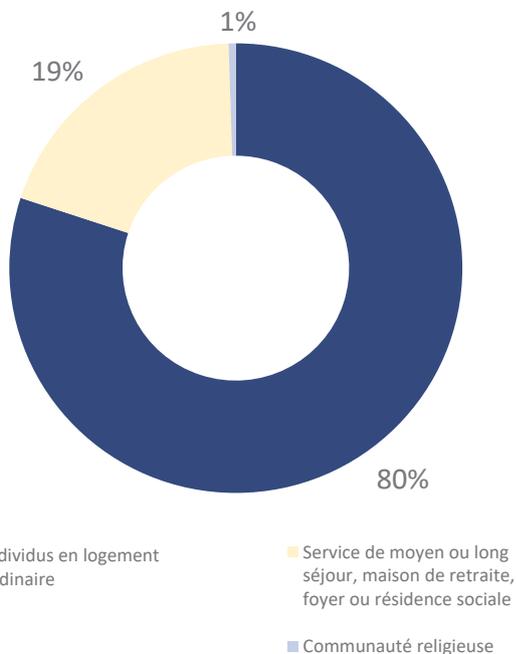
A l'échelle des intercommunalités, les 80 ans et plus représentent moins de 5 % pour Vie et Boulogne et Terre de Montaigu et jusqu'à 11 % pour Les Sables d'Olonne Agglomération et l'Île de Noirmoutier.

Conditions de vie des personnes âgées

Une population de 80 ans et plus vivant principalement à domicile, majoritairement seule

Lieu de vie des personnes âgées de 80 ans et plus en 2018

(Insee, recensement de la population 2008 et 2018)



Parmi les 80 ans et plus, 19 % sont hébergés en établissements pour personnes âgées ou en services hospitaliers et 80 % vivent à domicile. Pour la tranche d'âge précédente, soit les 65-79 ans, 98 % des personnes vivent à domicile.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile augmente avec l'âge. Pour les personnes de 80 ans et plus vivant à domicile, plus de la moitié vivent seules (57 %). Ce sont principalement des femmes.

Cette situation peut engendrer un isolement social, mais aussi des difficultés plus importantes lors d'une baisse d'autonomie de la personne, en terme d'accès aux services, de mobilité, d'adaptation du logement et donc de la possibilité du maintien à domicile.

9 % des ménages de 75 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté des personnes âgées de 75 ans et plus en 2018

(Insee, Filosofi 2018)



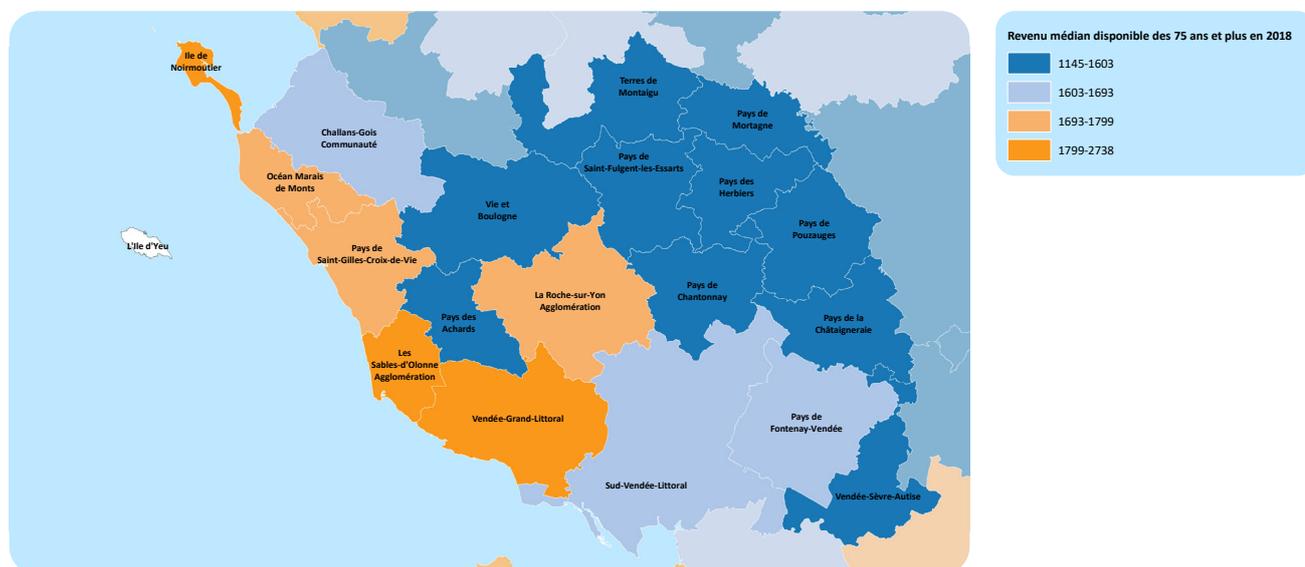
9 % des ménages vendéens, dont la personne de référence a 75 ans et plus, vivent sous le seuil de pauvreté (soit 1 063 euros/mois pour une personne seule).

Ce taux varie de moins de 6 % sur l'agglomération des Sables d'Olonne et atteint au maximum 15 % pour les ménages résidant le Pays de la Châtaigneraie.

Un niveau de vie plus favorable sur le littoral

Revenu médian disponible des personnes âgées de 75 ans et plus en 2018

(Insee, Filosofi 2018)



Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Le niveau de vie des
ménages vendéens
75 ans et plus

1 693
euros/mois

Taux de pauvreté

9%

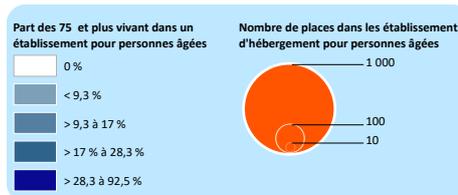
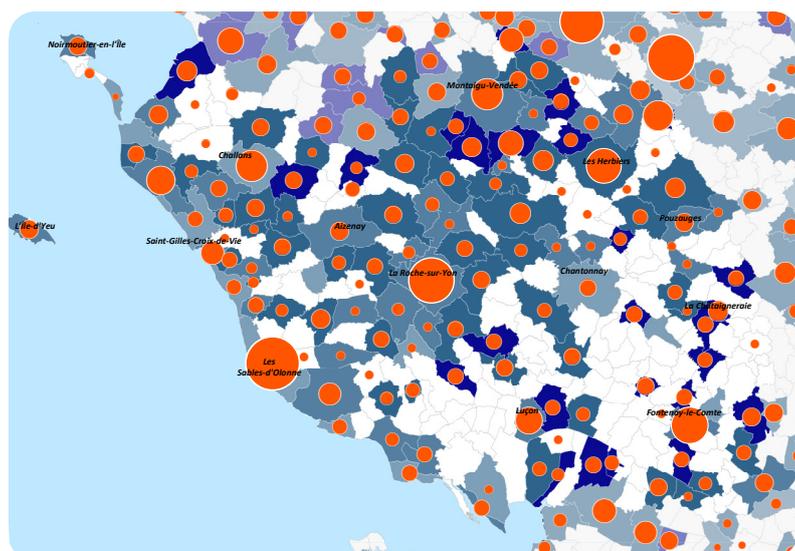
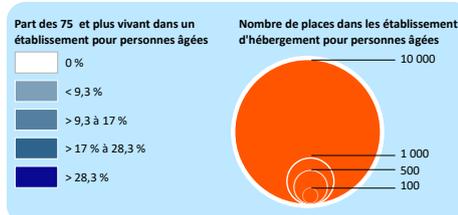
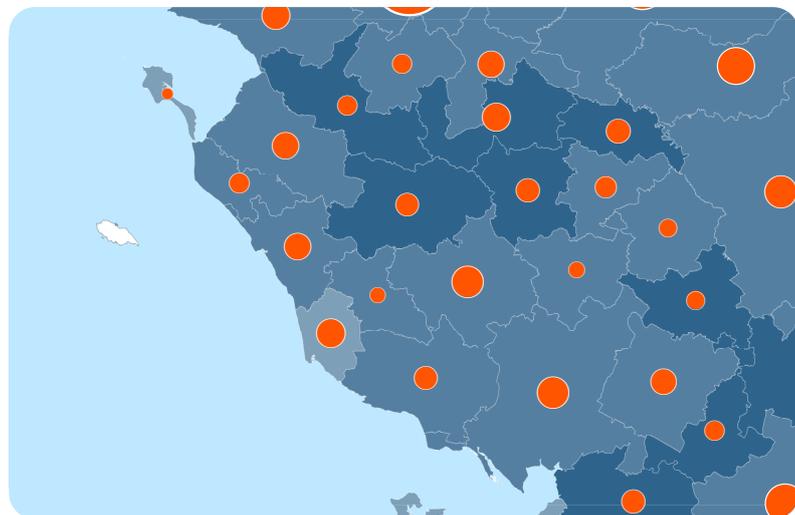
Le niveau de vie des ménages vendéens, dont la personne de référence a 75 ans et plus est de **1 693 euros/mois** (1 778 euros/mois pour l'ensemble des vendéens). Pour ces ménages, le niveau de vie est globalement plus favorable que pour la moyenne ligérienne où le revenu médian disponible est de 1 652 euros/mois. Il est d'autant plus favorable sur le littoral, avec un revenu médian qui atteint 1 927 euros/mois pour l'agglomération des Sables d'Olonne. A l'inverse, le niveau de vie est, au minimum, de 1 429 euros/mois pour le Pays de la Châtaigneraie.

Équipements et aides à destination des personnes âgées

11 564 places en hébergement pour personnes âgées et 1 352 places en services de soins infirmiers à domicile

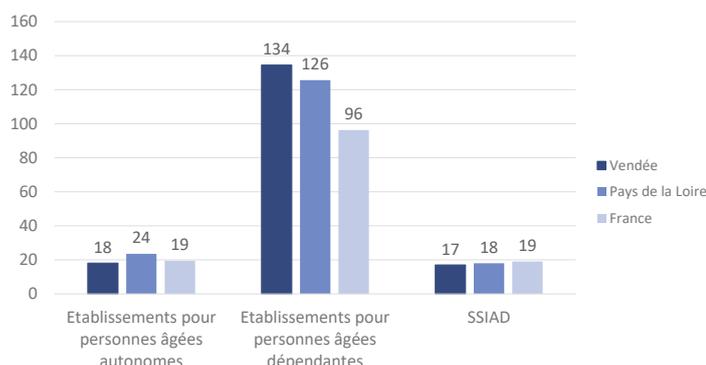
Établissements pour personnes âgées

(Finess, 31/12/2020 et Insee, recensement de la population 2018)



Taux d'équipement pour 1 000 habitants de 75 ans et plus

(Finess, 31/12/2020 et Insee, recensement de la population 2018)



Le département compte **11 564 places en hébergement pour personnes âgées**, dont 1 351 places pour personnes autonomes et 10 195 pour personnes dépendantes.

Notons que les personnes âgées en structures pour personnes âgées sont comptabilisées dans la population municipale de la commune où se situe l'établissement. Ainsi, cela peut influencer la proportion de personnes âgées sur certaines communes.

Aux établissements, s'ajoutent 1 352 places en Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Cet accompagnement, concourant au maintien à domicile, est amené à progresser dans les prochaines années.

Environ 14 300 personnes âgées dépendantes en Vendée

En 2019, on estime à environ 14 300 personnes le nombre de bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'autonomie), soit 70‰ personnes de 60 ans et plus.

Parmi elles, environ 6 200 bénéficient de l'APA à domicile et près de 8 100 sont bénéficiaires de l'APA établissements.

Les personnes âgées à l'horizon 2050

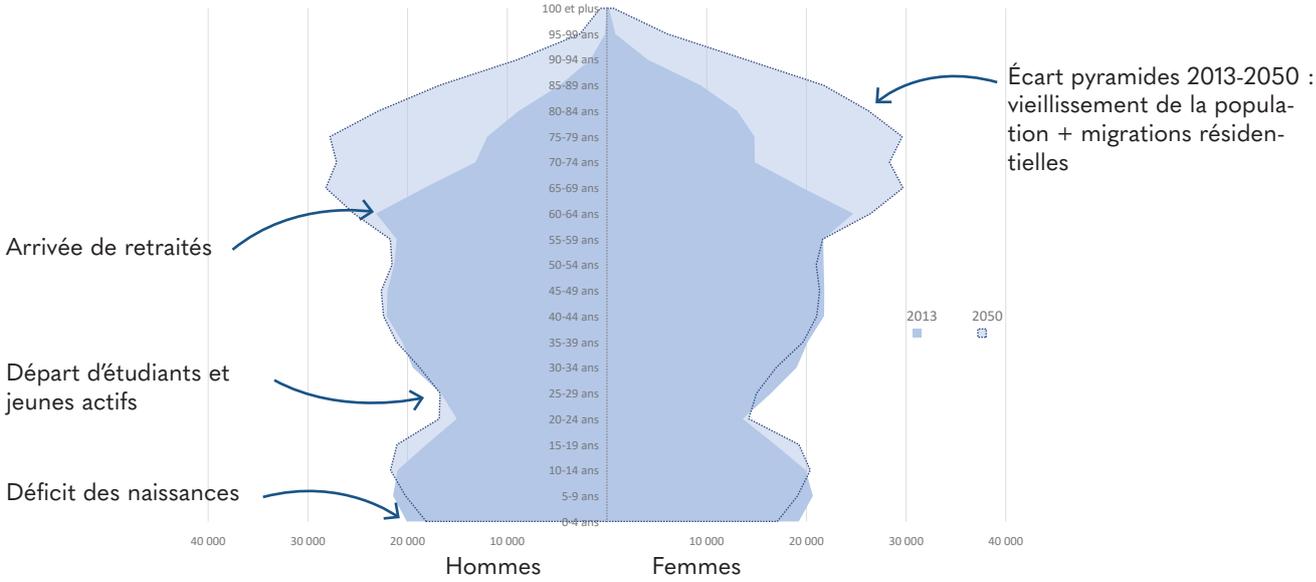
Les projections de population se fondent sur le modèle Omphale 2017 de l'Insee. Ce modèle utilise les populations par sexe et âge au 1er janvier 2013, issues du recensement de la population.

L'Insee propose des projections démographiques sur des territoires regroupant au moins 50 000 habitants. Ainsi, le département a été découpé en 10 secteurs.

Un vieillissement de la population qui va s'accroître

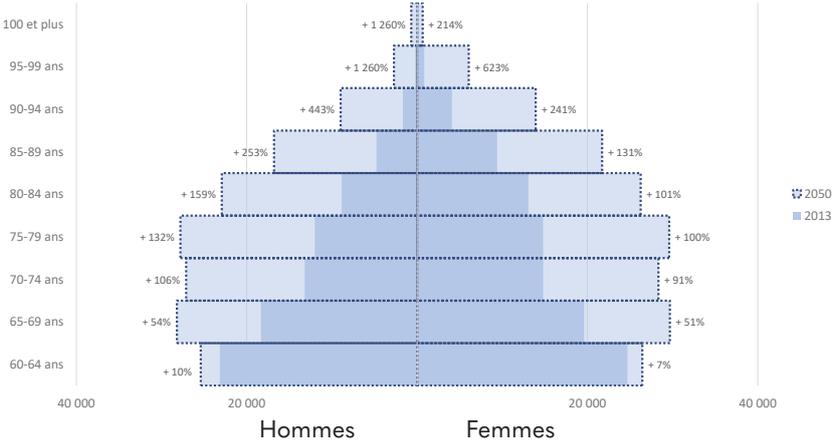
Pyramide des âges en 2013 et 2050

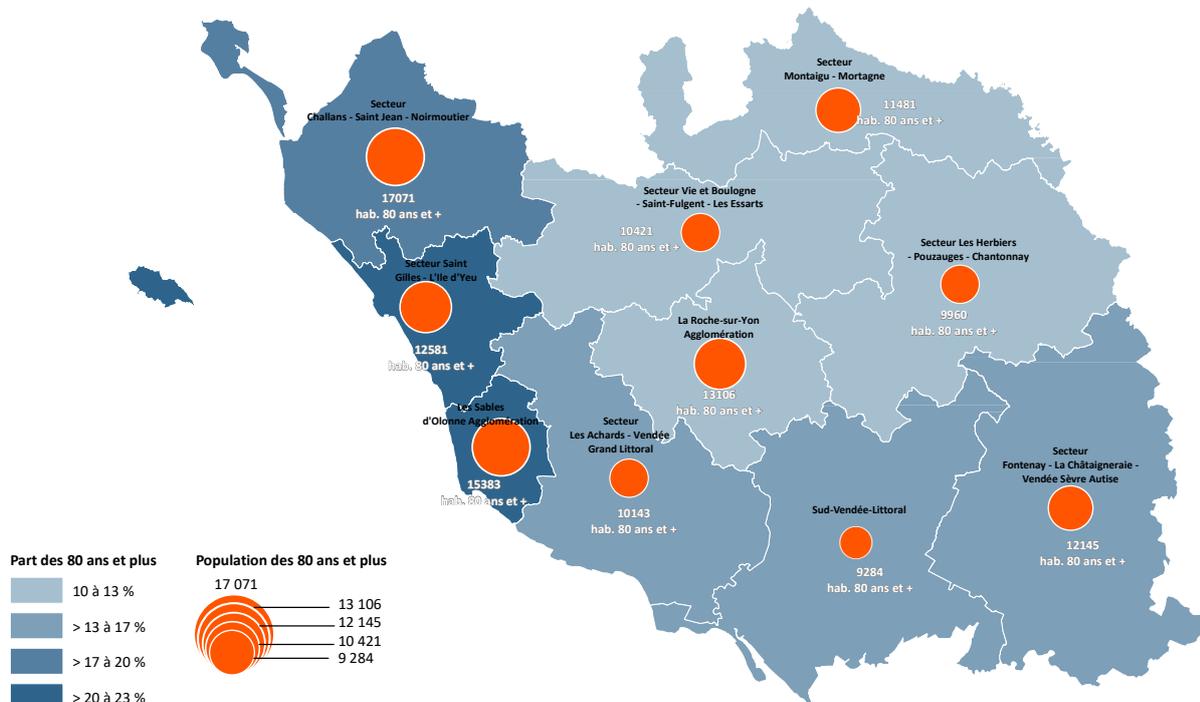
(Insee, recensement de la population 2013 et projections Omphale – scénario à façon fécondité basse)



Pyramide des âges en 2013 et 2050 - 60 ans et plus

(Insee, recensement de la population 2013 et projections Omphale – scénario à façon fécondité basse)





A l'image des autres départements français, la Vendée va connaître un vieillissement de sa population, par l'allongement de l'espérance de vie et par l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom.

Ce phénomène est accentué sur le département par les migrations résidentielles et particulièrement sur le littoral, avec l'arrivée de retraités sur ces territoires.

Globalement, la population âgée de 80 ans et plus devrait **trippler d'ici 2050 et représenterait 15 % de la population en 2050**, contre 7 % en 2013.

Sur le littoral, les 80 ans et plus représenteraient jusqu'à un habitant sur cinq.

LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le vieillissement de la population, déjà en cours et qui va s'accroître dans les années à venir, pose de nombreux défis d'adaptation et d'accompagnement dans de nombreux domaines, tels que :

- **L'accès à l'offre de services**, en termes de santé, de commerces, de culture, de lien social, etc., avec l'anticipation des besoins et la prévention de la perte d'autonomie, notamment à travers le développement de la notion d'« allers-vers ».
- La proposition d'une **nouvelle offre** de services (ex : de nouvelles formes d'accompagnement à domicile, la téléconsultation, etc.)
- La **mobilité**, en lien direct avec l'accès aux services et l'accès aux droits
- **L'adaptation du logement**, facilitant le maintien à domicile.